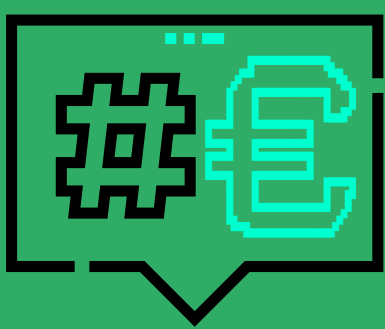




Pour la relance, pensez export !

# Chèque Relance Export



**15 000** chèques \*

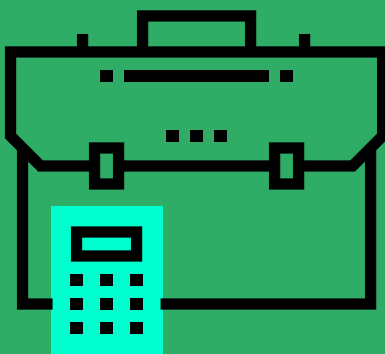
attribués sur 2020-2021 aux PME et ETI françaises qui ont confiance en l'export pour repartir

## Objectif ?

Participation financière aux **actions de préparation et de prospection** pour se projeter sur les marchés étrangers

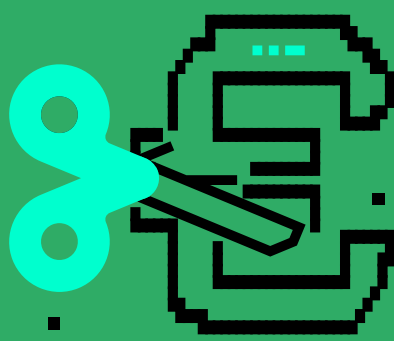


## Concrètement ?



**50 %** des dépenses éligibles d'une prestation d'accompagnement à l'international pris en charge

Utilisable sur toutes les opérations collectives du Programme France Export ainsi que sur les prestations individuelles de la Team France Export et des prestataires privés agréés par Business France en France et à l'étranger ► liste sur [teamfrance-export.fr](https://teamfrance-export.fr)



## Le chèque\* en détails

**1 500€** (max)

prestation d'accompagnement collectif vers des marchés cibles

prospections collectives, présentations et tasting de produits collectifs BtoB, etc...

**2 000€** (max)

prestation d'accompagnement individuel

audit et diagnostic export, structuration de la stratégie export, priorisation des marchés, prospection individuelle, communication, étude de marché, etc.

**2 500€** (max)

participation à un pavillon France sur un salon à l'étranger



## Comment ?

1 entreprise peut bénéficier du chèque dans la limite de 4 dossiers par entreprise (2 pour les prestations individuelles et 2 pour les prestations collectives)

**Télécharger le dossier**

[bit.ly/CRExport](https://bit.ly/CRExport)



# Le chèque\* est cumulable

avec une aide régionale

(sous réserve d'éligibilité, dans la limite des plafonds prévus par les règlements respectifs de chacun des dispositifs)

